

Compte Rendu du Conseil d'Administration OTECI 26 juillet 2021 10h00-12h00

Par visioconférence pour respecter les consignes sanitaires en vigueur

- **Constitution du CA** : 16 membres
- **9 Administrateurs présents** : , Philippe Mainini, Alain Mathurin, Gilles Merle du Bourg, Claire Michelet, Christian Moullard, Michel Oliver, Elisabeth Pacaud, Jean-Luc Ponchon, Ophra Rebière.
- **7 Administrateurs excusés et représentés** :
 - Bruno Ganivet, pouvoir donné à Jean-Luc Ponchon
 - Pierre Carron, pouvoir donné à Gilles Merle du Bourg,
 - Patricia Lacroix, pouvoir donné à Philippe Mainini
 - Hervé Lebrun, pouvoir donné à Christian Moullard
 - Marie-Laure Pellotier, pouvoir donné à Christian Moullard
 - Gilles Lhernould, pouvoir donné à Elisabeth Pacaud
 - Gilles Moutardier, pouvoir donné à Ophra Rebière
- **Invitée** : Françoise Léandre

Ordre du jour : Transmis le 5 juillet 2021 aux administratrices et administrateurs dans le CR du précédent CA (le 22 juin 2021).

- Bureaux Parisiens
 - Point sur la recherche de nouveaux locaux → F. LEANDRE
 - Choix du bailleur des futurs bureaux du siège et de la délégation Idf à Paris. → Tous
- Tour de table, sujet divers → Tous

Le secrétaire du conseil ouvre la séance.

9 administrateurs sont présents et les 7 absents, P. Carron, Bruno Ganivet, Patricia Lacroix, Hervé Lebrun, Gilles Lhernould, Gilles Moutardier et Marie-Laure Pellotier sont bien représentés avec leur pouvoir.

Le CR du Conseil d'Administration du 22 juin 2021 a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

En introduction le secrétaire annonce la décision d'Hervé Lebrun de démissionner de son poste d'administrateur. Gilles Merle du Bourg et Jean-Luc Ponchon nous expliquent les raisons de cette démission liée à la sante d'Hervé. L'ensemble des administrateurs remercie Hervé pour la qualité de son travail et la justesse de ses interventions au sein du Conseil d'Administration auquel il participe depuis 2017.

■ **Présentation par Françoise Léandre des résultats du groupe de travail « recherche des nouveaux bureaux de l'Association pour le siège et la délégation IdF ».**

Les administrateurs remercient tous les acteurs de ce groupe travail pour leur temps passé, une vingtaine de jours pour 5 à 6 adhérents et pour les résultats obtenus.

1°) La première partie de la présentation de Françoise concerne la recherche d'une société d'archivage pour prendre en charge les documents que nous ne pourrions pas stocker dans nos futurs bureaux parisiens. (à noter que les anciennes archives qui étaient stockées dans le domicile de notre ancien Président Jacques Cheylan ont déjà été détruites)

Une seule société, ARCHIMEST, sur les 3 contactées, a répondu à notre demande. L'abonnement annuel hors taxes de l'ordre de 310 € HT pour l'ensemble des prestations, avec un coût ponctuel de destruction des archives obsolètes de l'ordre de 460 €

Suite à cette présentation il est convenu de procéder au vote des deux résolutions suivantes:

➤ **Approbation du choix prestataire ARCHIMEST pour l'archivage de nos documents.**

- Résultats du vote : Approuvée à la majorité : 0 contre, 16 pour.

➤ **Approbation pour donner pouvoir à la Présidente de s'engager avec ARCHIMEST.**

- Résultats du vote : Approuvée à la majorité : 0 contre, 16 pour.

Les deux résolutions sont donc approuvées.

2°) La seconde partie de la présentation de Françoise concerne les différentes solutions des espaces « Coworking ».

Françoise recommande au CA de retenir la dernière proposition d'**IWG Spaces** (54 Rue de Londres Paris 8) disponible à ce jour pour Octobre/Novembre qui est de 2 bureaux, un de 8 m2 à 1.501 € HT /mois et le second de 13 m2 2919 € HT /mois, soit un total de 5304€ TTC/mois ou 63.648€ TTC/an, si engagement sur deux ans.

- Bureaux fermés plusieurs superficies avec possibilités d'avoir ultérieurement des bureaux plus grands.
- Espaces de Coworking nombreux (soit libres, soit fermés) au moins 80 places actuellement
- Cinq salles de réunions payantes de tailles diverses sur le site et accès à tous les salles de réunion du groupe en France (avec réduction de 10%)

- Accès à une salle de réunion gratuite pour 6 personnes gratuitement 2h/jour
- Accès à tous les espaces de Coworking du groupe en France aux heures d'ouverture
- Nombre de badges illimité (40€ l'un)
- Dépôt de garantie (2 mois)
- Frais à la fin du contrat (remise à blanc des espaces 20 €HT/m2)
- Domiciliation comprise.

Gilles Merle du Bourg a reporté une remarque de certains de ses adhérents AURA comme quoi les coûts des bureaux Parisiens étaient assez élevés. Dans la discussion il est ressorti que ces coûts sont tout à fait conformes aux tarifs appliqués à Paris et que la proposition répond aux points principaux qui avaient été définis pour le groupe de travail:

- 1) Que le coût total annuel des nouveaux bureaux soit inférieur ou au plus égal à ceux des anciens bureaux en 2020 (64.000€ vs 90.000€ en 2020)
- 2) Les bureaux doivent satisfaire aux besoins en surface d'Idf et du siège. Il est remarqué qu'un effort significatif est fait puisque l'on passe d'une surface de 150m2 à 22m2 et que la structure Coworking permet de répondre à des besoins supplémentaires en espace et salle de réunion.
- 3) Que les nouveaux bureaux soient situés à un endroit facilement accessible à la fois pour les adhérents de passage à Paris des autres régions qu'Idf et aussi pour les adhérents d'Idf soumis à l'utilisation des transports en commun.

Ces arguments satisfont Gilles Merle du Bourg.

Suite à cette présentation et à la discussion qui en a suivi, il est convenu de procéder au vote des deux résolutions suivantes:

- **Approbation du choix du nouveau prestataire IWG Spaces pour les locaux Parisiens.**
 - Résultats du vote : Approuvée à la majorité : 0 contre, 16 pour.
- **Approbation pour donner pouvoir à la Présidente de s'engager avec IWG Spaces à partir du 1^{er} Novembre 2021.**
 - Résultats du vote : 1 Abstention, 15 pour.

Les deux résolutions sont donc approuvées.

En conclusion de ces discussions et de l'approbation de ces 4 résolutions il a été décidé :

- 1) De constituer rapidement un groupe de travail comprenant ML. Pellotier, A. Valle, P. Lacroix, F. Léandre et Mirella pour faire des propositions d'organisation du déménagement au Bureau qui se réunira le 20 Septembre.
- 2) Que ML. Pellotier analyse une répartition entre les différentes régions des coûts généraux d'OTECI, dont ceux des bureaux parisiens, et de faire une proposition au Conseil d'Administration.
- 3) Que Philippe Mainini vérifie les dispositions légales de ratification du transfert du siège social sachant que nos statuts prévoient :
 - a. Le siège social pourra être transféré par simple décision du CA
 - b. La ratification par l'Assemblée Générale sera nécessaire.

▪ **Point d'avancement sur l'assurance « dirigeants » par Claire Michelet.**

Claire nous informe des difficultés qu'a le cabinet Piton, pour faire un point sur le projet de contrat d'Assurance Dirigeants. Ces difficultés sont dues au départ de nombreux collaborateurs de l'Assureur principal, la Compagnie, AIG. Compte tenu de ces difficultés le Cabinet Piton nous a envoyé une nouvelle proposition contenant deux projets similaires au contrat précédent mais avec la Compagnie HISCOX offrant des garanties équivalentes et légèrement moins coûteuses. Cette proposition doit être étudiée avec l'assistance de Claire MATHAN, une adhérente AURA, qui avait envoyé ses commentaires en mars 2021 sur la première proposition du Cabinet Piton.

▪ **Sujets Divers :**

- Il est rappelé les formalités à faire dès la rentrée en septembre :
 - Auprès de la banque et de la préfecture (?)
 - Signature du Président, Vice Président et Trésorier
 - auprès de la préfecture :
 - Nouveau CA
 - Nouveau Bureau
 - Changement de la signification de l'acronyme OTECI
 - Domiciliation du siège

- **Dates du prochain CA : Le 22 Septembre 2021 à 10h30** en présentiel 10 rue du Havre à Paris si les conditions sanitaires le permettent. L'ordre du jour et les présentations seront envoyés aux administrateurs début septembre.

Le Secrétaire clôt la séance

La présidente : Ophra Rebière



Le secrétaire du Conseil : Christian Moullard

